
5.0

L'arrivée au Canada

Même si la recherche et la préparation qu'ils font avant leur arrivée au Canada semblent atténuer le choc culturel que vivent les immigrants une fois au pays, il n'en demeure pas moins que l'arrivée est une expérience à la fois excitante et stressante.

Qu'ils arrivent par avion, par bateau ou en traversant la frontière terrestre, tous les nouveaux arrivants sont interrogés par un agent canadien des douanes. L'agent demandera au nouvel arrivant les documents qu'il aura rassemblés avant de quitter son pays d'origine, y compris un visa d'immigration. Les candidats doivent fournir à l'agent une liste de tous les articles ménagers qu'ils apportent au Canada. Une fois cette étape complétée, le candidat rencontrera un agent d'immigration pour entamer la prochaine étape du processus.

Un agent d'immigration vérifiera les documents, y compris tout visa exigé, et posera une série de questions semblables à celles auxquelles le nouvel arrivant a répondu en faisant sa demande d'immigration. Il s'agit ainsi d'établir que chaque personne est « de bonne moralité et en bonne santé ».²² L'agent pourrait également demander de prouver qu'il répond aux exigences d'immigration, par exemple, s'il dispose des fonds nécessaires.

Une fois l'entrevue réussie, l'agent autorisera l'admission au Canada comme résident permanent en signant la fiche relative au droit d'établissement ou la confirmation de résidence permanente de l'immigrant. Les nouveaux arrivants peuvent aussi se procurer la brochure *Bienvenue au Canada : Ce que vous devriez savoir*.

22 <http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/nouveaux/index.html>

GRANDS CENTRES URBAINS

Les immigrants qui arrivent dans l'un des grands centres urbains du Canada, tels que Vancouver, Toronto ou Montréal ont certains avantages. Les grands aéroports de ces villes possèdent des services d'accueil aux immigrants — des bureaux régionaux d'organisations de services aux immigrants. Des représentants de ces organisations rencontrent les nouveaux arrivants et leur donnent l'occasion de discuter (souvent dans leur langue maternelle), d'entrer en communication avec leur famille et de prendre un rendez-vous pour qu'ils obtiennent les services dont ils ont besoin.

Les employés connaissent bien toutes les questions relatives à l'immigration dans un nouveau pays, car souvent, ils ont eux-mêmes immigré. Ils donnent des renseignements sur les collectivités, les services et les programmes offerts dans ces villes. Par exemple, ils donnent des renseignements aux nouveaux immigrants sur l'obligation d'obtenir une carte d'assurance maladie et un numéro d'assurance sociale peu après leur arrivée. Les immigrants obtiennent aussi des renseignements sur les services de formation linguistique gratuits, financés par le gouvernement fédéral, et les coordonnées de plusieurs organismes communautaires d'aide à l'établissement des immigrants.

PROGRAMMES D'ACCUEIL ET DE PARRAINAGE

Les agences offrant des services d'aide à l'établissement des nouveaux immigrants ont indiqué que la majorité des immigrants se soucient de leurs besoins primaires lorsqu'ils arrivent.²³ La priorité la plus pressante est de trouver un endroit où habiter et un emploi.

Une fois que les immigrants ont trouvé un logement (temporaire ou permanent), nombreux sont ceux qui sentent les effets du stress liés à l'installation dans un nouveau pays. Avoir quelqu'un qui peut les soutenir est essentiel dans les premiers jours qui suivent l'arrivée.

Voilà pourquoi un programme d'accueil est important. Un tel programme soutient les nouveaux arrivants et tente de faciliter leur adaptation.

Le gouvernement fédéral procure un appui financier au programme d'accueil. Offerts par plusieurs des centaines d'organismes venant en aide aux immigrants au Canada, « l'accueil » consiste à jumeler les nouveaux arrivants à une famille canadienne ou une personne qui a offert de les aider dans leur adaptation. Les bénévoles et les familles qui accueillent les nouveaux arrivants les aident à surmonter le stress lié à l'installation dans un nouveau pays, ainsi qu'à s'intégrer, à les orienter vers d'autres ressortissants de leur pays d'origine, à pratiquer la langue française ou anglaise, à leur faire découvrir leur nouvelle ville, et à ce qu'ils soient à l'aise pour effectuer des tâches quotidiennes comme emprunter les transports en commun, faire des transactions bancaires, des courses, etc.

Le jumelage permet de mettre l'immigrant en relation avec les organismes offrant des programmes et services officiels, ainsi qu'avec la communauté où il a choisi de s'établir. De nombreux néo-Canadiens maintiennent les liens qu'ils ont tissés avec la personne ou la famille qui les ont accueillis, et avec les organismes d'établissement qui leur ont offert du soutien.

En outre, plusieurs organismes assurent des services d'accueil bien avant la venue des nouveaux arrivants.

23 Entretiens avec les organismes d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, S. Cosgrove, hiver 2003

INTÉGRATION À LONG TERME

Même après que les besoins primaires sont comblés, le processus d'établissement dure encore quelques années après l'arrivée. Les organismes de soutien à l'établissement aux nouveaux immigrants offrent des services qui vont au-delà de l'accueil. En effet, ils les orientent vers les services pertinents dans les domaines de l'apprentissage du français ou de l'anglais, de la reconnaissance de leurs titres de compétence et de la formation professionnelle. Par ailleurs, ils les aident à acquérir des habiletés et des connaissances pratiques, à s'intégrer à leur collectivité, à entrer en contact avec les autres membres de leur profession et à obtenir des renseignements sur le marché du travail en général.

Immigrer dans une petite municipalité

Lorsqu'un immigrant s'établit dans une petite municipalité, l'agent des douanes lui remettra sûrement des documents et le guide *Le Canada et les nouveaux arrivants* avant qu'il n'entame seul le processus d'établissement et d'adaptation.

Très souvent, dans les villes plus petites, des groupes organisés, des familles ou la collectivité entière se réjouissent de la venue d'une famille d'immigrants et ils prennent toutes les dispositions nécessaires pour l'accueillir. De fait, les familles d'immigrants choisissent de plus petits centres, car des parents s'y trouvent déjà ou un emploi les y attendent. Ainsi, il va presque de soi que ceux qui immigrent dans de petits centres trouvent les sites Web portant sur l'immigration et les programmes de soutien ou d'établissement moins utiles que ceux qui s'installent dans des plus grands centres. Cette question pourrait être approfondie dans le cadre de l'étape II du projet.

SUJETS DE DISCUSSION EN VUE DE L'ÉTAPE II

- À l'instar de tous les autres immigrants, les personnes formées en génie à l'étranger entrent en rapport avec certains organismes à leur arrivée au Canada. Quelques groupes jouent un rôle clé en vue de voir à ce que les personnes formées en génie à l'étranger aient le soutien nécessaire lorsqu'elles tentent d'obtenir un emploi ou un permis. Or, est-ce que d'autres organismes pourraient s'impliquer ?
- Dans quelle mesure les immigrants ont-ils recours aux services financés par le gouvernement dans de plus petites villes ? Cela pourrait être à l'étude lors de l'étape II.
- Une plus grande coordination est nécessaire entre les groupes d'établissement et les organismes de réglementation. Des partenariats, tels que celui établi entre l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of the Province of Manitoba et le Conseil de la citoyenneté — sont utiles.
- Est-ce que les renseignements offerts aux PFGE sur les ressources à l'établissement et l'obtention de permis devraient être regroupés ?